



HAL
open science

La décentration dans l'accueil des parents : l'exemple des parents nouvellement arrivés en France

Catherine Mendonça Dias

► **To cite this version:**

Catherine Mendonça Dias. La décentration dans l'accueil des parents : l'exemple des parents nouvellement arrivés en France. Pierre Madiot. L'école et les parents au collège et au lycée, 2010, Repères pour agir. hal-01236428

HAL Id: hal-01236428

<https://hal.science/hal-01236428>

Submitted on 1 Dec 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**La décentration dans l'accueil des parents :
l'exemple des parents nouvellement arrivés en France
par Catherine Mendonça Dias**

L'autre jour, une enseignante d'un collège creillois me racontait une expérience avec des parents nouvellement arrivés en France : « *J'ai rencontré la mère de l'élève. Elle ne parlait presque pas français. Elle voyait que je n'étais pas contente du travail de son fils, mais elle ne semblait pas comprendre. Je lui montrais les 3 et les 4 sur le bulletin, mais pour elle, c'était « ça va, ça va ». J'ai finalement compris qu'elle croyait que les notes étaient sur 5 ! Forcément, ça allait ! Je lui ai expliqué ... et puis, j'ai montré le carnet avec les mots, les affaires oubliées, le bavardage ... Elle ne savait pas, son fils lui traduisait des informations administratives : une sortie, l'absence d'un professeur ... Alors, on s'est mis d'accord sur un code : quand c'est écrit en rouge sur le bulletin, c'est qu'il y a un problème et elle doit venir au collège. Quand c'est en bleu, c'est une info. Son fils n'était pas au courant, il pouvait lui traduire ce qu'il voulait, elle savait quand il avait fait une bêtise ! »*

Ces quiproquos ne sont pas des cas isolés. Chaque année, des milliers d'élèves récemment arrivés des quatre coins de la planète poursuivent leur scolarité dans une langue qu'ils ne maîtrisent parfois pas encore. Pour eux, les nouveautés ne sont pas seulement d'ordre linguistique. Le fonctionnement de l'école étonne, détonne et un temps d'adaptation peut être nécessaire pour les élèves et leur famille laquelle, bien souvent, n'est pas plongée dans la culture française aussi rapidement et intensivement que leurs enfants. Lors des rencontres parents-professeurs, si les enseignants sont parfois déconcertés par les cultures familiales¹, les parents ne sont pas moins déroutés par le fonctionnement scolaire et cela peut générer des malentendus comme celui précédemment rapporté.

Pour ma part, en tant que formatrice au CASNAV² d'Amiens, je suis amenée à rencontrer un grand nombre de parents (lors de l'évaluation initiale de leur enfant qui arrive en France) et je dois alors m'interroger quant à leur connaissance du système scolaire français et des moyens de communiquer : rien n'est sûr dans ce que je présume que le parent sait de l'école ... et est-ce qu'il comprend bien les termes que j'emploie ?! ...

Les attentes des parents

Concernant les familles d'élèves nouvellement arrivés, l'enfant a parfois dépassé bien des épreuves pour parvenir à un niveau scolaire de sa classe d'âge. Quand j'accueille une lycéenne congolaise de 18 ans dont les résultats aux tests témoignent d'un niveau scolaire passable, considérons sa situation. L'école en République Démocratique du Congo³ se révèle très coûteuse bien que publique : seulement un peu plus de la moitié des enfants seraient scolarisés. Et seule une minorité poursuivrait en secondaire ... sachant que le pourcentage de filles est moindre que celui des garçons ! On peut imaginer la réussite et l'investissement de cette jeune fille soutenue par sa famille. L'importance de l'école apparaît aussi à travers certains projets migratoires où l'enfant est envoyé seul en France chez un membre de la famille pour bénéficier d'une bonne scolarité. Et le deuil culturel de s'accompagner d'une rupture affective.

¹ GOI Cécile, « Élèves nouvellement arrivés en France et parents allophones : construire le lien entre l'école et la famille », Cahiers Pédagogiques n° 465, *Ecoles et familles*, 2008.

² Le Centre Académique pour la Scolarisation des élèves Nouvellement Arrivés et enfants du Voyage s'occupe notamment d'évaluer les élèves à leur arrivée en France, apporte des conseils aux enseignants, est centre de ressources ...

³ Cf. les rapports de l'Unesco, données de 2000-2007.

A l'inverse, d'autres familles tolèrent la scolarisation jusqu'à la fin de la scolarité obligatoire, à l'issue de laquelle les parents attendent de leur enfants qu'ils entrent dans la vie active. J'ai discuté avec des élèves qui avaient parfois des expériences professionnelles (sur les marchés, les chantiers, ...) et leur famille, peu familiarisée avec la culture de l'écrit, réservée parfois dans leur pays d'origine à une élite (cas des castes pakistanaises) n'évaluait pas l'enjeu de la scolarité.

Tandis que certains placent beaucoup d'espérance et de confiance en l'école, d'autres ne saisissent pas l'intérêt de poursuivre une scolarité, mais c'est là le lot des relations école-famille, quelques soient les origines.

Les parents et leur expérience de l'école (cf. DOC 1)

En fonction des origines sociales et géopolitiques, les expériences scolaires des parents varient. Ainsi, on s'adresse parfois à eux en présumant qu'ils connaissent l'école, alors que certains ont été peu scolarisés. D'autres ont été scolarisés, ainsi que leurs enfants, et leur expérience constitue un cadre de référence plus ou moins similaire avec le système scolaire français. Qu'ils soient visibles ou subtiles, ces changements vont être expérimentés par les élèves nouvellement arrivés qui devront en cerner les limites, les valeurs et les conséquences : ainsi en est-il du règlement intérieur, du rapport avec les professeurs⁴, de l'assiduité ... A titre d'exemple, une collégienne, précédemment inscrite dans une classe de cent élèves en Centrafrique et habituée à l'absence de prise de parole individuelle, va peu à peu s'adapter aux nouvelles exigences scolaires qui jugent de la participation orale. Au niveau du comportement, un jeune Sénégalais va comprendre que s'il était irrespectueux de regarder droit dans les yeux un professeur mécontent, il est au contraire impoli en France de détourner le regard. Si empiriquement, ces élèves s'approprient et intègrent le fonctionnement culturel de leur nouvelle école, les parents en revanche peuvent être marginalisés, marge qui peut s'accroître d'autant que leurs enfants maîtrisent mieux le système scolaire. S'ils étaient à même d'aider leurs enfants précédemment, leurs compétences peuvent s'avérer plus réduites en français quand c'est une langue seconde. Alors, quel que soit le vécu des parents, il est nécessaire de préciser le fonctionnement de l'école pour leur permettre de se situer dans ce nouveau cadre et trouver les solutions d'aides aux devoirs, ce que recommande d'ailleurs la circulaire du 25 avril 2002 portant sur l'organisation de la scolarité des élèves nouvellement arrivés.

DOC. 1 Voici quelques exemples bien loin d'être exhaustifs qui nous paraissent évidents dans le fonctionnement scolaire mais qui ne le sont pas toujours pour des nouveaux arrivants⁵ :

♦ *La laïcité* : dans beaucoup de pays, les cours de religion sont proposés ou ils peuvent prendre la forme de prière collective, au Royaume Uni, par exemple. Il est nécessaire d'expliquer la réglementation sur le port d'objets religieux ostentatoires en France.

♦ *Les fêtes religieuses* : pour beaucoup de parents, l'absence de leur enfant à l'école en raison de fêtes religieuses n'est pas considérée par eux comme une « absence » au sens de l'école qui l'enregistre comme telle. En Communauté Flamande de Belgique, ces événements sont anticipés et pris en compte dans le calendrier scolaire de chaque élève. Ce congé peut être demandé par la famille en Allemagne, Suède, Lettonie, Norvège ...

♦ *La mixité* : il arrive que les jeunes aient été précédemment scolarisés dans des classes de garçons ou de filles.

⁴ Béatrice BOUVIER compare le profil des professeurs français et des professeurs chinois : « Apprenants sinophones et place de la parole en classe de FLE », in PAUZET Anne (coord.), *Habitudes culturelles d'apprentissage dans la classe de français langue étrangère*, Paris, Les éditions de l'UCO, 2002. (en ligne sur le site de CAIRN).

⁵ Sur les différences dans les fonctionnements scolaires, on peut se reporter aux documents suivants : EURYDICE, *L'intégration des enfants des immigrants en Europe*, Commission européenne, 2004.

♦ *L'âge de la scolarité obligatoire* : en Russie, l'école obligatoire commence à 7 ans. En Belgique, la fin de la scolarité obligatoire est à 18 ans tandis qu'à Singapour, c'est à 11 ans. Etc.

♦ *La classe d'inscription des élèves* : dire aux parents que l'élève est inscrit en 5^{ème} ne leur permet pas de situer le niveau. En effet, si le système scolaire d'origine adoptait une numérotation des classes croissantes, comme c'est le cas en Pologne ou au Portugal, le niveau 5^{ème} correspond à la cinquième année de l'école primaire.

♦ *La notation* : la notation sur 20 est loin d'être la norme. Par exemple, on note sur cinq, mais suivant les pays, cinq sera la meilleure ou la plus mauvaise note. Pour les examens, on trouve des notations sur 100 qui permettent de donner des pourcentages de réussite.

♦ *Les examens* : dans plusieurs pays, les élèves doivent passer un examen à la fin du primaire ou réussir l'examen d'entrée au lycée. Etc.

♦ *Le rythme scolaire* : en raison du grand nombre d'élèves, certains travaillaient sur des demi-journées, mais alors, si le volume horaire est moindre, le nombre de vacances l'est aussi (ou bien les vacances sont sur 3 mois).

♦ *La cantine* : les élèves apportaient peut-être à manger le midi. Il est nécessaire de préciser pour la cantine scolaire l'adaptation qui est faite quant au menu.

Etc.

Expliquer, oui, mais en quelle langue ?

En 2006, le ministère a publié une brochure sur « *être élève en France* » s'adressant à des parents qui découvrent le système scolaire français. Cependant, le problème de la compréhension de la langue française se pose. Même en utilisant un « xénolecte » (langue simplifiée, avec débit lent de la parole et excellente articulation !), on ne parvient pas toujours à se faire comprendre. On peut alors se tourner vers les CASNAV. Ces services académiques participent à l'élaboration de documents traduits pour expliquer à la famille l'organisation du système scolaire (lettre aux parents, livret de compétences bilingue ...) ⁶. Ils peuvent informer s'il est possible aux enfants de continuer l'étude de leur langue scolaire antérieure ⁷... A l'enseignant ensuite de poursuivre l'accueil (visite de l'établissement, présentation des documents : carnet de liaison, bulletin ...). Néanmoins, quand le support écrit ne suffit pas, il est nécessaire de faire appel à un interprète pour permettre à la famille non francophone de poser des questions. Les associations forgent alors un maillon indispensable. Pour le bassin creillois, les membres des associations sont des acteurs essentiels, en assurant l'interprétariat, lors de réunions de rentrée scolaire notamment. A défaut de cet accompagnement, amis, voisins, ... s'improvisent interprètes, tant que les interlocuteurs principaux demeurent les parents et idéalement, les deux parents.

Associer les parents

Quand bien même on échange des informations avec la famille, l'implication des parents n'est pas gagnée d'avance : certains sont en retrait pour des raisons culturelles (comme marquer leur confiance en l'enseignant...), d'autres mal à l'aise dans ce microcosme méconnu, cela peut aussi signifier un aveu d'échec d'être obligé de rencontrer le professeur pour discuter des résultats scolaires. Afin de favoriser l'échange entre l'école et la famille, plusieurs initiatives ont été expérimentées heureusement. Pour le premier degré, Fabrice Peuto ⁸, coordinateur du Casnav de Grenoble, rapporte les rencontres mensuelles du « Petit café » qui permettent un

⁶ Synthèse des documents traduits (lettre aux parents, livrets de compétences bilingues ...) accessibles à l'adresse suivante : http://francaislangueseconde.awardspace.com/?page_id=717

⁷ <http://francaislangueseconde.awardspace.com/wp-content/uploads/2009/09/poursuivre-sa-langue-de-premiere-scolarisation.pdf>

⁸ http://www.observatoiredefenfance.org/IMG/pdf/Point_sur_No8-2.pdf

temps d'échange entre enseignants et famille, des ateliers cuisine pour les enfants avec parents, professeurs et interprètes ... Dans l'académie de Strasbourg, portée par une démarche interculturelle, Mariette Feltin a réalisé le film documentaire *Raconte-moi ta langue*⁹ : des enseignantes de primaire invitent les parents à parler aux enfants de leur culture, leur langue et leur en apprendre quelques mots. Dans le second degré, des initiatives de professeurs ont conduit à rencontrer les parents le soir, pour expliquer l'école, puis dispenser des cours de français : nous avons des exemples à Creil, Nogent-sur-Oise... Depuis la circulaire du 25 juillet 2008, cette démarche trouve un cadre institutionnel à travers l'opération « *Ouvrir l'école aux parents* », qui vise une meilleure connaissance de la langue française, de la société française et notamment, de l'institution scolaire. Certains parents d'élèves, étrangers ou immigrés, sont alors accueillis dans l'établissement, généralement aux horaires de l'accompagnement éducatif, pour un temps d'apprentissage et d'échanges.

En guise de conclusion

Au niveau de l'Europe¹⁰, la France ne se démarque donc pas de la majorité des pays voisins qui eux aussi développent des outils de communication traduits et font appel à des interprètes et des personnes-ressources. Liées à la pédagogie interculturelle, quelques initiatives se développent et des opérations institutionnelles prennent le relais à des initiatives locales mais, avant tous ces quelques outils et actions, c'est le contact avec les professeurs de l'élève qui initie la relation école-famille. La posture qui consiste à se décentrer, à s'interroger sur ce que comprend linguistiquement le parent et au-delà ce qu'il comprend culturellement facilite alors la communication. D'ailleurs, ces questionnements sont aussi pertinents avec des parents ayant toujours habité en France. Comme le remarque Nathalie Francols, « *l'attention portée aux [élèves nouvellement arrivés en France produit] un effet de loupe. Elle peut en tout cas interroger utilement notre mode de fonctionnement ordinaire* »¹¹.

⁹ <http://www.racontemoitalangue.net/index.php>

¹⁰ EURYDICE, *L'intégration scolaire des enfants immigrants en Europe, dispositifs en faveur de la communication avec les familles immigrantes et l'enseignement de la langue d'origine des enfants immigrants*, Commission européenne, avril 2009.

¹¹ FRANCOLS Nathalie, *Relation parents-professeurs*, Entrées, Bulletin d'échanges pour la scolarisation des nouveaux arrivants et des enfants du voyage, n°23 juin 2009, Centre Michel Delay, académie de Lyon.